

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la Salle publique du Centre administratif, situé au 36, rue Jacques-Cartier Est à Chicoutimi, le 26 avril 2022 à 19 h, à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes,

Les membres du conseil d'administration :

M ^{mes}	Jeanne Blackburn-Murray Lana Boulianne Christine Doré Stéphanie Girard Kathia Nadeau Marie-Josée Villeneuve	MM.	Steve Dickey Bessette Éric Bilodeau Pierre-Luc Dufour Christian Fillion Pascal Martel Jean Fortin-Simard Alexandre Lavoie
------------------	--	-----	---

Sont également présents :

M^{mes} Isabelle Boivin, directrice
Sandra Boulianne, secrétaire générale

Sont absents :

M^{mes} Geneviève Buteau-D'Eer
Chantale Cyr, directrice générale

MM.
Jean-Charles Fortin
Martin Lapierre, directeur général adjoint

CA-2022-040

Ouverture de la rencontre /
Vérification du quorum et
mot de bienvenue

Mme Sandra Boulianne confirme que le quorum est atteint. Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous.

CA-2022-041

Ouverture de la rencontre /
Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par M. Steve Dickey Bessette
et résolu**

D'ADOPTER l'ordre du jour selon les sujets suivants:

- 1. Ouverture de la rencontre**
 - 1.1 Vérification du quorum et mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Agenda de consentement**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal
 - 2.2 Modification de l'acte d'établissement du CFGA
 - 2.3 Adoption des calendriers scolaires – Secteurs adultes
 - 2.4 Regroupement d'achats 2022-8061-60-01 pour des besoins en combustibles en vrac
 - 2.5 Regroupement d'achats avec le CAG pour l'acquisition d'équipements pédaconomériques
- 3. Nomination d'un secrétaire de comité de sélection de la qualité des soumissions**
- 4. Présentation du projet Unimani**

5. **Points statutaires**
 - 5.1 Reddition de comptes des comités du conseil
6. **Rapport du protecteur de l'élève**
7. **Période de questions du public**
8. **Sujets divers**
9. **Clôture de la rencontre**

ADOPTÉE

CA-2022-042

Agenda de consentement /
Adoption du procès-verbal

**Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Villeneuve
et résolu :**

D'ADOPTER le procès-verbal du 29 mars 2022.

CA-2022-043

Agenda de consentement /
Modification de l'acte
d'établissement du CFGA

Afin d'ajuster l'offre de services en formation générale aux adultes, le Centre de formation générale aux adultes se doit de faire modifier son acte d'établissement.

CONSIDÉRANT la demande du Centre de formation générale aux adultes de modifier leur acte d'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le Centre de services scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification de l'acte d'établissement de l'école;

CONSIDÉRANT les résolutions du conseil d'établissement portant les numéros 02-08122021 et 6-16022022 du Centre de formation générale aux adultes approuvant les modifications à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

**Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Villeneuve
et résolu :**

D'AJOUTER les bâtiments Domaine des Pins et Zoo de Falardeau à l'acte d'établissement du Centre de formation générale aux adultes.

ADOPTÉE

CA-2022-044

Agenda de consentement /
Adoption des calendriers
scolaires – Secteur adultes

Chaque année, les centres préparent leurs calendriers pour la prochaine année scolaire. À cette fin, les centres ont mené une consultation auprès du comité des représentants des enseignants de leur centre respectif et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay.

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de représentants des enseignants des centres;

CONSIDÉRANT les discussions survenues auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

CONSIDÉRANT que les projets de calendriers scolaires déposés respectent les régimes pédagogiques;

**Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Villeneuve
et résolu :**

D'AUTORISER les projets de calendriers scolaires 2022-2023, pour les secteurs de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, tels que déposés.

ADOPTÉE

CA-2022-045

Agenda de consentement /
Regroupement d'achats
2022-8061-60 pour des
besoins en combustibles en
vrac

Les établissements du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay ont des besoins en approvisionnement pour le remplissage de leurs réservoirs en combustibles (huile à chauffage et carburant diesel en vrac). L'entente actuelle du CSSRDS prend fin le 30 juin 2023. À la suite de l'adoption d'un Décret ministériel au 1^{er} décembre 2020, il est impératif de recourir aux services du centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour plusieurs types de contrats d'approvisionnement. Le CAG recueille actuellement les mandats et procédera à un appel d'offres pour un regroupement d'achats pour un contrat de 3 ans débutant le 1^{er} décembre 2022 jusqu'au 30 novembre 2025. Puisque nous sommes sous contrat jusqu'au 30 juin 2023, le mandat que nous déposerons fera mention de notre adhésion ultérieure au contrat.

CONSIDÉRANT les besoins en approvisionnement du CSS des Rives-du-Saguenay pour le remplissage de nos réservoirs en combustibles;

CONSIDÉRANT le décret du Conseil du Trésor du 1^{er} décembre 2020 obligeant les organismes publics à recourir au centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour des biens et services intersectoriels identifiés;

CONSIDÉRANT que les combustibles font partie de la liste des biens et services intersectoriels identifiés;

CONSIDÉRANT que notre contrat actuel pour les combustibles prend fin le 30 juin 2023;

**Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Villeneuve
et résolu :**

D'AUTORISER la Directrice générale à signer le mandat du CAG pour se joindre au regroupement d'achats 2022-8061-60 (Combustibles).

ADOPTÉE

CA-2022-046

Agenda de consentement /
Regroupement d'achats avec
le CAG pour l'acquisition
d'équipements
pédagogiques numériques

Le gouvernement nous octroie une mesure (50767) visant l'acquisition d'ensemble numérique pour supporter l'intégration du numérique dans les classes. Un appel d'offres public sera lancé par le CAG dans les prochaines semaines et nous offre la possibilité de se joindre au regroupement d'achats pour l'acquisition de nos besoins en équipements pédagogiques numériques pour une durée d'une année sans possibilité de renouvellement.

CONSIDÉRANT le mandat 2022-7542-50 offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) nous permettant de participer à un regroupement d'achats pour l'acquisition d'équipements pédagogiques numériques;

CONSIDÉRANT le décret du Conseil du Trésor du 1^{er} décembre 2020 obligeant les organismes publics à recourir au CAG pour des biens et services intersectoriels identifiés;

CONSIDÉRANT que les équipements pédagogiques numériques font parties de la liste des biens et services intersectoriels identifiés;

CONSIDÉRANT que la mesure 50767 sert à financer l'acquisition des équipements pédagogiques numériques et doit faire l'objet d'un appel d'offres en regroupement d'achats;

**Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Villeneuve
et résolu :**

D'AUTORISER le président à signer le mandat pour participer au regroupement d'achats offert par le CAG aux conditions stipulées dans le mandat #2022-7542-50 pour l'acquisition d'équipements pédagogiques numériques.

ADOPTÉE

CA-2022-047

Le dirigeant de l'organisme doit désigner un secrétaire de sélection en matière d'évaluation de la qualité des soumissions lorsque cela est prévu pour

Nomination d'un secrétaire de comité de sélection de la qualité des soumissions

l'adjudication d'un contrat, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 8 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics.

Le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay soumet à l'adoption par le conseil d'administration la nomination de Mme Josée Hudon, coordonnatrice au Service des ressources matérielles depuis le 21 février dernier à titre de secrétaire de comité de sélection en matière d'évaluation de la qualité des soumissions.

CONSIDÉRANT l'article 8 de la Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics stipulant que le secrétaire de comité de sélection doit être désigné par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT que le secrétaire de comité de sélection doit être titulaire d'une attestation délivrée par le secrétaire du Conseil du trésor ou son représentant désigné, certifiant qu'il a complété la formation requise lui permettant d'assumer cette fonction;

CONSIDÉRANT que Mme Josée Hudon a débuté sa formation lui permettant de répondre aux exigences légales;

**Il est proposé par M. Christian Fillion
et résolu :**

DE DÉSIGNER Mme Josée Hudon pour exercer la fonction de secrétaire de comités de sélection en matière d'évaluation de la qualité des soumissions au sein de notre organisation.

DE MANDATER M. Alexandre Lavoie, président, à signer les documents afférents.

ADOPTÉE

CA-2022-048

Présentation du projet
Unimani

Les acteurs de l'éducation sont toujours à la recherche de moyens efficaces pour motiver et encourager les élèves afin de favoriser leur estime de soi et leur persévérance scolaire dans un objectif de réussite éducative et scolaire. M. Yves Hudon, psychoéducateur au CSSRDS, a développé un projet qui contribue au bien-être de l'élève, à la santé et à la réussite scolaire en passant par le soutien social autour de l'élève. Le projet pilote est en cours depuis déjà trois ans à l'école secondaire des Grandes-Marées et a également eu lieu dans certaines classes du primaire. L'initiative soutenue par une équipe au niveau du développement informatique avec une plateforme Web, verra son offre de service se faire au niveau du CSS, mais aussi au niveau du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au provincial dès l'automne.

Une présentation des objectifs du projet est proposée aux membres du conseil d'administration afin de faire connaître une initiative innovante en projet pilote dans notre organisation qui se veut très efficace pour travailler au niveau de la santé mentale positive, du bien-être à l'école et la persévérance scolaire.

CA-2022-049

Points statutaires / Reddition de comptes des comités du conseil

Les comptes rendus des dernières rencontres sont déposés.

CA-2022-050

Ouverture d'un huis clos

**Il est proposé par M. Steve Dickey Bessette
et résolu :**

D' OUVRIER un huis clos, il est 19h39.

ADOPTÉE

CA-2022-051

Fermeture d'un huis clos

**Il est proposé par M. Éric Bilodeau
et résolu :**

DE CLORE le huis clos, il est 20h47.

ADOPTÉE

CA-2022-052

Rapport du protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève a été interpellé conformément au règlement Procédure d'examen des plaintes. La plainte a été jugée non recevable. Cependant, le protecteur de l'élève présente son rapport qui en découle à huis clos, compte tenu de la nature confidentielle d'une plainte.

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT la plainte formulée au Protecteur de l'élève par un parent d'élève;

CONSIDÉRANT l'avis écrit du Protecteur de l'élève substitut quant au bien-fondé de la plainte et quant à ses recommandations;

CONSIDÉRANT la nature confidentielle de l'avis du Protecteur de l'élève;

Il est proposé par M. Steve Dickey Bessette et résolu :

DE PRENDRE acte de l'avis du Protecteur de l'élève;

DE MANDATER la direction générale afin d'assurer le suivi de la recommandation du Protecteur de l'élève.

ADOPTÉE

CA-2022-053

Période de questions du public

Aucune question.

CA-2022-054

Sujets divers

Mme Sandra Boulianne informe les membres relativement au nouveau formulaire de déclaration d'intérêts qui doit être complété par les membres. Elle les invite à le compléter et nous le transmettre dans les meilleurs délais.

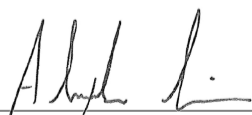
CA-2022-055

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu :

DE CLORE la rencontre. Il est 21h05.

ADOPTÉE



Le président



La secrétaire générale